



## Pret a signer mon contrat, mais ...

Par **paac**, le **26/10/2009** à **17:33**

Bonjour,

Je viens d'etre recruté dans un hotel pour un poste dont le nom n'est pas encore défini, déjà là ce n'est pas tres clair de la part de l'établissement, ensuite on me propose un CDD évolutif en CDI a compter du 4 avril, faut il encore que je fasse mes preuve.

Ce n'est pas tout, étant "l'adjoint de la directrice" je vais avoir durant ces 4 mois de saison de ski un planning tres tres rude, à savoir travail 7j /7 pour environ 13heures par jour, a savoir que certains jours je n'ai que 7 heures entre la fin d'une journée et le début d'une autre.

De plus le salaire proposé est celui d'un receptioniste, à savoir 1500 nets.

Mes questions sont les suivantes :

1/ Etant donné que le poste n'a pas encore de nom, je ne sais pas encore si je serais employé, agent de maitrise ou cadre, et dans les 2 premiers cas, dois je déclaré mes heures ???

2/ Si jamais je suis cadre, dois je demander un salaire plus elevé, digne u poste qu'on me demande ?

3/ Si jamais je ne suis pas prolongé en CDI, comment faire valoire les heures sup faites durant ces 4 mois de saison ?

Merci